



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GODMANCHESTER

ERRATUM AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Jacinthe Murphy, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire :

Lundi	De 8h30 à 12h00	De 12h30 à 16h30
Mardi	De 8h30 à 12h00	De 12h30 à 16h30
Mercredi	De 8h30 à 12h00	De 12h30 à 16h30
Jeudi	De 8h30 à 12h00	De 12h30 à 16h30

Attention : Le vendredi 3 octobre 2025, dernier jour pour poser sa candidature, le bureau sera ouvert de 9h00 à 16h30 de façon continue. L'heure limite étant celle prise à partir de l'internet (réseau informatique municipal), les personnes à l'intérieur de l'Hôtel de Ville à cette heure pouvant encore déposer leur mise en candidature, mais les personnes non entrées étant exclues, jugées en dehors de l'heure limite ci-dessus inscrite.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **dimanche le 2 novembre 2025**, de 10h00 à 20h00

Jour de vote par anticipation : **dimanche le 26 octobre 2025**, de 12h00 à 20h00.

*Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au **21 octobre 2025** à votre présidente d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.*

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **Madame Anik André**
5. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature en l'absence du président d'élection sont : **Madame Anik André, secrétaire d'élection.**
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou joindre son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Présidente d'élection : **Madame Jacinthe Murphy**

Adresse : 2282 chemin Ridge (Hôtel de ville), Godmanchester, Québec, J0S 1H0

Téléphone : 450-264-4116

Secrétaire d'élection : **Madame Anik André**

Adresse : 2282 chemin Ridge (Hôtel de ville), Godmanchester, Québec, J0S 1H0

Téléphone : 450-264-4116

DONNE À GODMANCHESTER, ce 16e jour de septembre deux mille vingt-cinq.

Original Signé

Jacinthe Murphy
Présidente d'élection

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résident à Godmanchester, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil soit au bureau municipal, 2282, chemin Ridge, Godmanchester, et sur la page web de la Municipalité de Godmanchester

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16e jour de septembre deux mille vingt-cinq.

Original Signé

Jacinthe Murphy
Présidente d'élection